

Image not found or type unknown



Mobilité et mutation

Par **Vaness91**, le **02/02/2022** à **20:16**

Bonjour à tous. J'aimerais avoir une précision.

Je vous explique, à mon travail il y a eu une grosse vague de mutation d'employé sur d'autre boutique de la région. (Nou avons une clause de mobilité) jusque la pas de souci mais avec des distance comprise entre 1h30 à 2h aller retour. Certains on accepté car cela était pratique pour eux plus proches de leur domicile et d'autre on refusé car trop loin pour eux. Ce que je ne comprends pas c'est que certains de ceux qui ont refusé car la distance étant énorme ont vu leur transfert annulé et on pu resté sur l'agence ou il était alors que d'autre n'ont pas eu cette chance. Est-ce normal qu'il y ai deux poids deux mesures ? Sinon quelle démarche puis-je effectuer par rapport à cette injustice ?

Merci d'avance de vos retour